

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

AVRIL 2023 / NUMERO 93



## L'EDITORIAL DU MAIRE

Anthony CELERIEN

Chers Puy-Saint-Martinoises et Puy-Saint-Martinois,

L'engagement tel qu'on l'entend au niveau politique, ou bien municipal, peut s'inscrire dans la recherche permanente du « bien public », de la justice pour tout le monde, de la définition claire des droits et devoirs de chacun, pour in fine vivre au mieux au sein de notre société. Cet engagement ne se cantonne pas à nos politiques ou élus. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, son engagement personnel, pour une société acceptable. Je crois profondément aux nécessaires règles du vivre ensemble, qui nous mènent tout naturellement au respect d'autrui.

Face aux incivilités qui empoisonnent la vie de tous, la pédagogie ou la prévention peuvent obtenir un effet. Lorsque celles-ci ne suffisent plus, la sanction est inévitable. Le dépôt sauvage d'ordures avec son lot d'encombrants tout simplement posés à côté des points propres, le stationnement anarchique qui empêche tous les jours la libre circulation de tous, ou pire, l'accès aux véhicules de secours, les nuisances sonores, les déjections canines, le non-respect des restrictions d'eau encore probables cet été... L'individualisme et le je m'en

foutisme n'ont pas leur place dans nos habitudes villageoises. J'en appelle à la responsabilité de toutes et tous pour continuer de bien vivre à Puy-Saint-Martin !

Un an maintenant que votre nouvelle équipe municipale est en place, et fait en sorte de toujours vous solliciter pour échanger, écouter et prendre en compte les attentes du plus grand nombre. Plusieurs réunions publiques d'information ou de concertations ont été organisées en ce sens. La communication n'est jamais trop abondante, les conseils municipaux mensuels sont comme vous le savez ouverts au public, et ce journal municipal vient étayer ce lien nécessaire entre municipalité et administrés. Les projets avancent, certes trop lentement à mon goût, mais voir émerger notre nouveau belvédère du Chastelas, sécurisé et largement plus agréable, est une satisfaction je le crois partagée.

Le printemps est là, les arbres bourgeonnent, les oiseaux chantent, et nos associations foisonnent d'évènements parfois novateurs ! Le week-end LiberT à l'art organisé par Libertalia a été un franc succès, moment de rencontre avec nos artistes locaux au gré des ruelles de notre beau village. La rando des 15 a vu plus de 1000 randonneurs et Vététistes arpenter nos contrées. La foire aux fleurs va une fois de plus lancer la saison des beaux jours, PSMi mettant cette année la barre encore plus haut en multipliant les exposants et les activités proposées. Le soleil sera là, la journée sera belle ! Les soirées théâtrales, le cinéma, les soirées jeux... tout ce qui fait de Puy-Saint-Martin un village atypique et dynamique !

Voici donc votre Puy-Saint-Martinois 93° du nom, savourez-le et prenez bien note de toutes les manifestations, venez-y et profitez, car c'est ça être Puy-Saint-Martinois !

## DANS CE NUMERO

EVENEMENTS EN PHOTOS .....	2
DOSSIER SPECIAL ENVIRONNEMENT .....	4
LES ELUS VOUS INFORMENT .....	7
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	13
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE.....	14
DES TALENTS A LA UNE .....	17
INFOS PRATIQUES .....	19
AGENDA.....	20

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien  
Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Breheret, Claude Costechareyre, Aline Lantonnat  
Edition : Anne-Marie Cahart  
Impression : Veziant (Crest)

**Ce début d'année à Puy-Saint-Martin !**

**Rando des 15** 15<sup>ème</sup> édition  
**Puy S<sup>t</sup> Martin – Roynac**  
 Le 26 mars 2023  
 A partir de 8h salle des fêtes de Puy Saint Martin

**VTT** 3 circuits de 20, 33 et 44 km  
**VTC Famille & Handiport** 2 circuits de 21 et 27 km  
**Marche & Trail** 3 circuits de 11, 18 et 24 km  
**Marche Famille & Nordique** 1 circuit de 8 km

Ravitaillements au départ, sur les circuits et à l'arrivée  
 Inscriptions sur place : 9€ (20€ maximum) et circuits VTC  
 6€ pour les autres circuits (supplément 12€ max)  
 Rendez-vous : Mairie Puy St M. 9h 30 (à 8h 30 pour les VTC)  
 Contact : 06 30 30 30 30 ou 06 30 30 30 30

**La Rando des 15**



**LA PLUME ET LES CRIS**  
 un documentaire de Jacques JOUBERT  
 avec les mots de Jean Guin

**Vendredi 17 février / 20h00**  
 Salle des fêtes de Puy-Saint-Martin

prix libre & nécessaire



**La Plume et les cris**



Animation de Printemps à la Médiathèque



Le Printemps des Poètes

Puy  
Saint  
Martin  
En Directe - Proximité

**REUNION  
PUBLIQUE  
ANNUELLE**  
D'information et d'échange

**REUNION  
PUBLIQUE  
VENEZ  
DIALOGUER**

**VENDREDI 27  
JANVIER  
DE 18H30 À 19H30**  
**A LA SALLE DES FETES**  
Suivie d'un apéritif convivial



Réunion publique annuelle



Réunion concertation Parc Adèle Clément

Dans le cadre des JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art), LIBERTALIA souhaite mettre en relation les habitantes et les habitants, les artistes et celles et ceux qui aiment le beau. Les maisons vont s'ouvrir dans une grande respiration printanière, le village sera mis en valeur pour le plus grand plaisir de toutes et tous. Soyez curieux !!

**HORAIRES :**  
**Samedi : 14h à 18h**  
**Dimanche : 10h à 18h**

LIBERTALIA est une association qui promeut les pratiques écologiques et le lien social dans le village.

Merci à toute l'équipe municipale pour son soutien, ainsi qu'à toutes les associations du village. Un événement tout particulier et très chaleureux qui accueillera et ouvrira leurs maisons, ainsi qu'aux dérivées qui rendent ces journées possibles.

CONTACT : [evenement@libertalia26.org](mailto:evenement@libertalia26.org)  
impression vezant imprimeur Crest  
IPNS - recyclez-voilà SVP. Merci

Libertalia & Les journées européennes des métiers d'art  
**1 - 2 AVRIL**  
**24 artistes / 14 lieux**

**LIBER'T  
à  
L'ART  
2023**

**PUY ST MARTIN** Art en balade au village

Libert'Art



## ALERTE FEUX DE FORET

Les incendies de l'été 2022 ont été dévastateurs. 72 000 hectares de forêt et de végétation ont ainsi été détruits dans l'Hexagone et en Corse.

Pour la sixième année, le Gouvernement souhaite faire connaître à ses concitoyens les bons réflexes à adopter pour prévenir les feux et s'en protéger.

Une nouvelle campagne d'information vient d'être lancée sur les feux de forêt en ciblant en premier lieu les messages sur les obligations légales de débroussaillage, pour mieux les faire connaître, expliquer leur intérêt et faire savoir quand et comment débroussailler.

**Débroussailler chaque année est une obligation et un geste pour la sécurité de tous.**

Sans doute avez-vous reçu une documentation qui invite les propriétaires de maisons, concernés par cette question. Si ce n'est pas le cas, connectez-vous sur le site du gouvernement <http://ww.feux-foret.gouv.fr>.

## ALERTE SECHERESSE

L'Arrêté préfectoral n° 26-2023-03-01-00005 en date du 1er mars prévoit dès à présent des conditions restrictives d'usage de l'eau, compte tenu de la situation des nappes phréatiques et de l'état des cours d'eau. Les maires pourront à tout moment, sur le territoire communal, prendre des mesures de restriction complémentaires, justifiées par les nécessités locales et en cohérence avec le présent arrêté, qui est affiché en mairie.

L'équipe municipale vous invite d'ores et déjà à la **vigilance et le sens de la mesure dans votre utilisation de l'eau**, un bien commun de plus en plus précieux.



## CHARTE DE BON VOISINAGE

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de **8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30**. Ces travaux sont **interdits les dimanches et jours fériés**.

*Arrêté préfectoral N° 2015183-0024 Réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme*

## AUX ACTES CITOYENS !



Lors de la réunion publique du 27 janvier 2023, organisée par la municipalité, un certain nombre de participants ont manifesté leur mécontentement concernant les incivilités que l'on constate dans notre village, comme dans bien d'autres : dépôt d'encombrants et d'ordures hors des emplacements dédiés, déjections animales, voire humaines qui souillent les rues, vitesse excessive dans la grande rue, stationnement dangereux (bornes incendies) ou interdit (places réservées aux PMR). Autant de comportements qui doivent interpeller chacun(e) de nous dans son quotidien.

Oui, mais, alors ! Que fait la municipalité ? Que ne trouve-t-elle pas la solution à chacun de ces problèmes ?

Rappelons que dès le mois d'octobre 2022, le Conseil Municipal a anticipé et délibéré pour mettre en place une verbalisation automatique des faits constatés et des responsables identifiés. Hélas, le problème n'est pas nouveau puisque déjà en octobre 2018 dans un éditorial musclé, comme il savait le faire, le Maire, Michel GILES nous appelait déjà à une prise de conscience et de responsabilité collective (Puy-Saint-Martinois n° 81, à consulter sur le site de la mairie).

Mais la question peut être posée autrement : Que peut faire la mairie face à ce type de comportements peu soucieux du respect des autres et du vivre ensemble ? Y répondre au mieux en multipliant les emplacements pour les dépôts d'ordures, en informant le public sur les horaires d'ouverture de la déchèterie de LA LAUPIE, en rappelant les limites de vitesse à l'intérieur de la commune et en intégrant ces sujets dans le projet de traverse du village.

Ce que peut faire la municipalité :

- C'est d'abord rappeler ce que dit la loi : Article R.633-6 du Code pénal (décret n°2015-337 du 25 mars 2015)

*« Hors les cas prévus par les articles R.635-8 et R.644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »*

- C'est ensuite appeler propriétaires d'animaux, conducteurs et habitants à plus de civisme, responsabilité et sens collectif. Dans une société marquée par l'individualisme et le chacun pour soi, il importe, plus que jamais et encore plus dans un petit village, que chacun(e) se sente concerné par la propreté de l'espace public, et y contribue « en balayant devant sa porte » pour reprendre la formule consacrée. La commune ne dispose pas des moyens techniques, humains et financiers pour mettre en place un service de ramassage des poubelles, d'entretien régulier des rues et de gestion des encombrants, sauf à augmenter très fortement la fiscalité ;
- C'est enfin et elle s'y emploie, sanctionner chaque fois que cela est possible. Nous l'avons fait et désormais, nous le ferons systématiquement, lorsque l'auteur(trice) de ces comportements répréhensibles sera identifié. Devrons-nous demain recourir à des dispositifs de vidéo surveillance comme l'ont décidé d'autres communes environnantes ? La question est à l'étude avec les enjeux de respect de la vie privée que cela pose.

**Alors, aux actes citoyens ! il dépend de chacun(e) de nous, que le respect mutuel, la convivialité et le bien vivre que nous défendons, ne soient pas altérés par la suspicion, la méfiance et le chacun pour soi.**



## OPÉRATION NATURE PROPRE

Le samedi 18 mars, les chasseurs ont organisé une « opération nature propre » en collaboration avec la mairie et avec le concours du Conseil Municipal des Jeunes, l'occasion de ramasser des débris laissés dans la nature aux abords des chemins conduisant au village. La matinée a débuté par un accueil convivial au cabanon des chasseurs. Quatre élus dont le Maire, quelques puy-saint-martinois, les chasseurs et sans oublier quatre jeunes du CMJ ont œuvré toute la matinée à rendre notre environnement plus propre et moins pollué.

Et ce ne sont pas moins de trois mètres cubes de déchets en tout genre (verre, plastique, morceaux de polystyrène, ferraille, boîtes de conserve, jantes de roues de voiture...) qui ont été ramassés.

Au retour de cette belle matinée ensoleillée où tous se sont sentis utiles, un verre de l'amitié était servi par les chasseurs, une façon bien agréable de conclure ce bon moment passé ensemble, toutes générations confondues.



**J'AIME  
LA NATURE**

**OPÉRATION NATURE PROPRE**

**Organisée par les chasseurs  
de PUY-SAINT-MARTIN et leurs amis.**

Ramassage des débris aux abords des chemins conduisant au village

**Rendez-vous à 8 heures**  
au Cabanon de Chasse, chemin du silo à Puy St Martin

**Samedi 18 MARS 2023**

**Pour y participer S'inscrire avant le 13 Mars 2023**

**Contact :**  
06 82 55 07 54 ou 06 86 85 88 90





## Une boulangerie, des jeunes propriétaires, des projets...tous les ingrédients de la réussite !

Par Irène MAURIN

C'est ce que nous souhaitons à Yaëlle CAVALIER et à Dimitri BEAUCHET, les nouveaux propriétaires de la boulangerie de Puy-Saint-Martin.

Ils arrivent d'un petit village des Bouches-du-Rhône, dont Yaëlle est originaire. Pour Dimitri, c'est un retour aux sources puisque ses origines sont à Crest.

Yaëlle a travaillé dans l'hôtellerie de luxe comme chef de rang et Dimitri comme boulanger-pâtissier, métier dont il est diplômé.

Le rêve du couple a toujours été de posséder sa propre boulangerie. Voilà qui est chose faite, même si les démarches administratives ont été longues et fastidieuses pour y parvenir.

Ce rêve transformé en réalité va permettre de revisiter cet endroit en un lieu convivial où chaque client sera pris en considération.

Une fois les travaux de rénovation terminés, on pourra déguster des pains de toutes sortes, fabriqués avec des produits du circuit court et de producteurs locaux, mais aussi des tapas, des plats chauds, du snacking, des viennoiseries pur beurre, des pâtisseries maison, sans oublier la délicieuse mouna. Une terrasse pourra accueillir quelques personnes pour passer un moment entre amis. La devanture va être refaite et les couleurs de l'intérieur seront plus chaleureuses.

Un apprenti boulanger-pâtissier, Thiméo, va bientôt venir les rejoindre pour une durée de 2 ans en alternance.

Je voudrais terminer cet article par une pensée amicale pour Noël, notre ancien boulanger, qui a eu le courage et l'audace de reprendre la boulangerie de Puy-Saint-Martin et qui nous a régalé pendant toutes ces années. Un grand merci à lui ainsi qu'à Océane, nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

L'envie de réussite, le dynamisme et le sourire de Yaëlle et Dimitri sont les gages d'une belle réussite.

Nous leur souhaitons beaucoup de « p'tits bonheurs », mais ils ont du pain sur la planche !



## Quelques nouvelles de l'école de musique André Borne

Par Patric CISTERNE

L'école de musique André Borne est un fleuron de notre patrimoine, participe à l'animation culturelle du village et à son rayonnement. Ses professeurs dynamiques contribuent à promouvoir une pratique musicale de qualité basée sur le plaisir.

Nous avons mené une réflexion approfondie pour optimiser son fonctionnement, notamment contrôler son coût et elle connaîtra l'an prochain des changements.

Nous allons encourager la création d'une association sous la houlette des professeurs de l'école dont un des objectifs sera d'organiser des événements afin de promouvoir l'école, appelons-la pour le moment « Les amis de l'école André Borne ». Tous ceux intéressés pour participer sont les bienvenus.

En ce qui concerne l'enseignement, les cours collectifs seront privilégiés et les cours individuels seront limités en nombre car ils sont les plus coûteux. Il ne faudra pas tarder à s'inscrire pour être sûr d'avoir la place convoitée !

Les tarifs de l'école seront fixés et communiqués sur le site de la mairie dès le mois de juin et dès lors, les inscriptions pourront commencer à se faire.

L'école contribuera grandement à faire de juin un mois festif : elle participe le 3 juin à l'organisation et à l'animation de la grande fête proposée par la Mairie « Le bœuf de Puy » et le 21 juin, elle met en scène ses élèves lors de sa traditionnelle fête.

## Le « Bœuf de Puy »

Par Patric CISTERNE

La vie de village offre un refuge un rassurant certes, mais développer les liens entre les habitants, favoriser les rencontres entre eux pour que chacun puisse partager davantage avec ses voisins est un objectif qui mérite une attention toute particulière. Connaissions-nous vraiment les ressources qui résident chez chacun des habitants du village ? Ce n'est pas le cas certainement. Nous vous proposons le 3 juin de participer à une journée conviviale et festive qui se déroulera dans le parc Adèle Clément. Nous l'avons nommé « Le Bœuf de Puy » en pensant aux « bœufs » musicaux où tout un chacun monte sur scène pour partager le plaisir de jouer, chanter : que chacun vienne dans le parc partager le plaisir qu'il trouve dans la pratique de ce qui sont ses passions, ses hobbies !

Dans l'après-midi, le Parc accueillera tous les habitants qui souhaiteront partager – « Brocante des Passions »- et, le soir venu, une scène ouverte sera organisée par l'école de musique André Borne, suivie par un bœuf musical ouvert à tous.

Une buvette sera ouverte et une restauration sera proposée aux participants et visiteurs, une restauration basée sur la consommation de bœuf évidemment !

Que venir partager ? Tout ce qui vous intéresse, vous motive !

**Vous jardinez, collectionnez, cuisinez, étudiez les animaux, cousez, pratiquez le modélisme, chantez, écrivez, gravez, jouez, peignez, tournez le bois, herborisez, tricotez, dessinez, brodez, photographiez, sculpez, déclamez...**

**...Le Bœuf de Puy est fait pour vous**

Nous nous efforcerons de vous donner les moyens de vous exprimer. Des espaces dédiés seront proposés pour que chacun puisse trouver une place adéquate : « salon de jeux », « salon de lecture », « l'arbre d'écriture », galerie de peinture...

Pour la Brocante des Passions, inscrivez-vous aussi rapidement que possible en vous connectant sur le site de la mairie, ou en retirant un formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie.

Pour participer à la scène ouverte et au bœuf musical, contactez Romain VERGNON, professeur à l'école de musique, par mail : [romain.vergnon@hotmail.fr](mailto:romain.vergnon@hotmail.fr).

## Des nouvelles du lotissement du Sud

Par Michel DASPE

Chacun a pu le constater : le lotissement du « Sud » avance à grande vitesse et on peut raisonnablement envisager l'arrivée des premiers habitants dès l'automne 2023.

Le lotissement est un projet privé, constitué de 30 parcelles constructibles pour lequel 27 permis de construire ont été déposés et acceptés. A ce stade, 16 maisons sont en cours de construction, ainsi qu'un ensemble immobilier de 10 appartements locatifs. En dehors de quelques facéties dues aux intempéries et en particulier à des vents violents, le chantier se déroule normalement.

Plus généralement, sur la commune, en 2022, plus de 80 dossiers, dont 34 demandes de permis de construire et 46 demandes préalables de travaux ont été déposés et pour 2023, déjà 4 dossiers de permis de construire et 6 demandes préalables de travaux sont à l'étude. Un développement prometteur mais maîtrisé de notre village.



## Info pratique : Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Les explications avec [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

Qui est concerné ? Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis ; usufruitiers ; sociétés civiles immobilières (SCI).  
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336>

## Le budget 2023

Par Odile ASSELINEAU

Le 23/02/2023, a été voté à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de la commune. Préparé par la Conseillère Déléguée aux Finances, il est élaboré en accord avec les directives du Maire, et après consultation des élus. C'est un budget qui permet de faire face aux charges de la commune, voire d'anticiper les besoins futurs liés aux travaux de la Traverse du village.

Comment se construit ce document financier ?

Par un recensement des ressources propres, des produits fiscaux, des subventions, mais aussi par le montant des réserves, constituées par les excédents ou déficits des exercices antérieurs et par le calcul des résultats de l'exercice 2022.

L'ensemble constitue des fonds à répartir sur les sections de fonctionnement et d'investissement, ce qui donne ainsi une autonomie et une aisance supplémentaires au budget, résultante d'une gestion financière rigoureuse, mais cependant dynamique !

Il présente deux sections :

- **la section de fonctionnement** couvre les besoins récurrents de la collectivité (charges de personnels, fournitures, énergie...). Cette section votée en équilibre s'élève en dépenses et recettes à 913.428,00 €.

Les recettes sont majoritairement fiscales (taxes foncières sur propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) ..., ou prennent la forme de dotations, subventions, ou ressources propres (location de locaux – 1 appartement à la Mairie, 2 appartements au-dessus de l'Ecole, le local des infirmiers, la boulangerie), Ecole de Musique, produits de l'aire de camping-car. Le taux des recettes fiscales est maintenu par la

commune au même pourcentage depuis plusieurs années. La maîtrise des dépenses d'énergie est encadrée, ainsi que le poste budget des personnels.

- **la section d'investissement** permet de financer toutes les dépenses qui ont vocation à enrichir le patrimoine de la commune. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipement ou de travaux. Votée en équilibre, cette section s'élève à 395.637,00 €.

Les recettes sont constituées des fonds propres (réserves) ou de subventions du Département de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône Alpes ou de l'Etat.

Les frais de fin de travaux du CHASTELAS ont été inscrits pour 42.415,84 € (fourniture et pose de la table d'orientation, du Christ, d'un éclairage solaire et diverses finitions).

La réfection du mur du cimetière est inscrite pour 14.600,00 €, la reprise de chemins communaux suite à dégâts d'orages pour 47.600,00 €, la pose d'un sanitaire dans le local loué aux infirmiers pour 5.000,00 €, 30.000,00 € pour la réfection des WC extérieurs vers la Salle des fêtes, 22.000,00 € pour l'isolation partielle et la mise aux normes électriques de la salle des Fêtes, Aménagement du Parc Adèle Clément pour 17.764,00 €, provision pour divers travaux 77.227,16 € et achat de 2 ordinateurs pour la Mairie 2300 €, ce qui donne un total de 216.491,16 €.

Un **budget supplémentaire** est prévu en cours d'année, pour les travaux de la Traverse du Village lorsque nous aurons connaissance des subventions accordées, et pour affiner des postes budgétaires lorsque le Compte Administratif et de Gestion seront validés par les services comptables à Pierrelatte.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<b>CHARGES GENERALES</b>	<b>246 500,00 €</b> Chauffage, éclairage, maintenance, assurances, fournitures, frais postaux et internet, contrats et autres, travaux ....	 <b>RESERVES</b>	<b>179 074,98 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>290 000,00 €</b> Rémunérations et cotisations sociales.	<b>RESSOURCES PROPRES</b>	<b>131 153,02 €</b> Ecole de Musique, La Poste, Aire de Camping car, Locations, Assurance du Personnel
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>63 930,42 €</b> Dégrèvement Etat (8 500 €), Virement Section Investissement (47 200 €), et Amortissements études (8 230,42 €)	<b>RESSOURCES FISCALES</b>	<b>517 000,00 €</b> Dotation de Fonctionnement Etat, Compensation TVA, Taxes Foncières, Dotation Solidarité rurale.....
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>133 697,58 €</b> Indemnités des élus, Service d'incendie, Eclairage Subventions aux Associations, CCAS, Conseil Municipal des Jeunes	<b>AUTRES RESSOURCES</b>	<b>86 200,00 €</b> Reversement Agglo, divers
<b>INTERETS DES EMPRUNTS</b>	<b>5 300,00 €</b>		
<b>CHARGES EXCEPT ;</b>	<b>174 000,00 €</b> Reversement Agglo Montélimar (88 000 €) et solde reversement CCVD (83 000 €) et divers (3 000 €)		
<b>TOTAL</b>	<b>913 428,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>913 428,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<b>REMBOURSEMENT CAPITAL DES EMPRUNTS</b>	<b>47 000,00 €</b>	 <b>RESERVES</b>	<b>121 618,84 €</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>42 730,00 €</b> FRAIS MAITRISE D'OEUVRE	<b>VIREMENT DE SECTION de FONCTIONNEMENT</b>	<b>47 200,00 €</b>
<b>VERSEMENT A L'AGGLO</b>	<b>47 000,00 €</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>8 230,42 €</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>216 491,16 €</b> TRAVAUX (HORS TRAVERSE)	<b>FONDS DIVERS</b>	<b>25 000,00 €</b> FCTVA <b>9 966,74 €</b> TAXE AMENAGT <b>77 000,00 €</b> EXCDT FONCT ;
<b>IMMOBILISATIONS COURANTES</b>	<b>42 415,84 €</b> FIN DE TRAVAUX LE CHASTELAS	 <b>SUBVENTIONS ATTENDUES</b>	<b>106 621,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>395 637,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>395 637,00 €</b>

## « Puisque tu pars » ... au revoir Aline !

Par Irène MAURIN

C'est en septembre 2014 que nous avons recruté Aline comme Directrice du périscolaire de Puy-Saint-Martin. C'était l'époque de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Elle a été opérationnelle pour les mettre en œuvre tant sur les aspects administratifs qu'organisationnels. Les enfants du périscolaire et leurs parents ont apprécié son contact. Puis, Aline a souhaité évoluer au sein de notre collectivité. Elle a donc accédé au poste d'Agent d'accueil et de gestion administrative à partir de 2018.

Mais, Aline n'a rien perdu de son désir d'évoluer dans sa carrière professionnelle. Elle a donc postulé au service d'instruction d'urbanisme à l'Agglo de Montélimar. Et elle a été retenue pour son plus grand bonheur, mais pas pour le nôtre !

En effet, nous laissons partir une professionnelle active, organisée, ayant parfaitement accompli les missions de service public. Elle a su se rendre disponible, même en cas de surcharge de travail, pour le public, les élus et tous les membres des associations de Puy-Saint-Martin, sans ne jamais rien laisser au hasard.



Quand je lui ai posé la question, « que vas-tu regretter à la mairie de Puy-Saint-Martin ? », elle m'a répondu « le contact avec le public et le travail d'équipe ».

Bon vent Aline !

Mais « sache qu'ici reste de toi comme une empreinte indélébile » !

## Prendre soin

Par Claude COSTECHAREYRE

Prendre soin de nos aînés en les accompagnant au mieux face aux vicissitudes de la vie (santé, isolement détresse, voire maltraitance).

Accompagner les aidants en les accompagnant pour mieux accompagner les aidés.

Prendre soin de nous les seniors d'aujourd'hui et de demain.

Une belle ambition qu'ont voulu partager avec le public présent, le cabinet infirmier autour de Jocelyne Vidal, la psychologue cognitive et comportementale Anne Chimchirian, Grégoire Cottin, kinésithérapeute, et Marianne Duligner, ostéopathe, tous domiciliés à Puy-Saint-Martin, ainsi que le CCAS représenté par Irène Maurin, Xavier Dugarreau et Corinne Noyer, lors de cette première réunion, qui devrait préfigurer l'organisation future d'ateliers de sensibilisation sur des domaines aussi divers que :

- Détecter les premiers signes d'un AVC – utiliser un défibrillateur – donner l'alerte ;
- Prévenir les chutes et avoir les bons gestes – aménager l'habitat des personnes dépendantes ;
- Prendre en compte et en considération la charge mentale et de culpabilité pour l'aidant ;

En se présentant, chaque intervenant a mis en exergue d'abord la prévention, les bonnes attitudes et les bons gestes, avec toute la bienveillance et la compassion qui sont à la base de toute démarche d'accompagnement. Un grand merci à ces professionnels et au CCAS pour leur mobilisation et leur engagement. Rendez-vous au mois de juin pour les premiers ateliers.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, donner votre avis et faire des suggestions

- par mail ([irene.maurin@puy-saint-martin.fr](mailto:irene.maurin@puy-saint-martin.fr)),
- par téléphone (04 75 90 16 70)
- ou par courrier à destination de la commune (Place de la mairie 25450 Puy-Saint-Martin).



## Le Conseil Municipal des Jeunes : des actions importantes pour notre village !

Par Margot, Noé, Arthur, Charly, Marylou, Anna L. Anna GB,  
et les plus grandes, Carla, Enora, Lucie

Aidé(e)s par Irène et Servanne

Le Conseil Municipal des Jeunes, ça ne sert à rien, sauf à :

<b>Améliorer et embellir notre village</b>	Nous avons déjà planté des fleurs dans les bacs l'an dernier et nous en planterons au printemps, nous allons repeindre le mur de l'école
<b>Protéger l'environnement</b>	Nous avons construit un hôtel à insectes, nous participons aux journées citoyennes organisées par les chasseurs
<b>Améliorer la sécurité des enfants</b>	Nous avons mis en place des panneaux qui signalent la présence des enfants dans le village, nous proposons de mettre un grillage ou et une haie le long du mur du parc qui longe la route
<b>Se rebeller contre les personnes malveillantes</b>	Nous signalons en mairie toutes les incivilités repérées
<b>Embellir la vie des gens</b>	Nous portons des cadeaux aux plus âgées, nous participons au repas des aînés
<b>S'ouvrir au monde qui nous entoure</b>	Nous allons avoir des contacts avec des jeunes marocains qui vivent dans un village du Maroc, nous prévoyons de nous rendre à l'assemblée nationale
<b>S'intéresser aux différents publics, les enfants, les ados, les personnes âgées, personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de handicap</b>	En leur proposant notre aide
<b>Avoir les yeux plus gros que le ventre</b>	Nous avons de grands projets, parfois irréalisables, mais « qui peut le plus peut le moins »

**Nous sommes actuellement 10 conseillers, nous pouvons être 15.**



**Tu as entre 10 et 17 ans, viens nous rejoindre, nous t'accueillerons avec plaisir !  
Renseigne-toi en Mairie au 04 75 90 16 70 ou auprès d'Irène 06 73 42 61 07**



## Le mot du Comité des Fêtes

C'est une assemblée générale placée sous le signe de l'engagement et de la convivialité qui s'est tenue fin janvier.

Le Président, Cédric Noyer, a retracé les festivités qui ont eu lieu en 2022.

- Le Bal du 13 Juillet.
- La Vogue, le 03 et 04 Septembre.
- La retransmission des quarts de finale et son bal dansant le 10 Décembre.

Ces trois événements ont été couronnés de succès, avec une forte fréquentation. Le bilan financier commentée par Florence Dumourier, trésorière, est très satisfaisant.

La formule "godivogue" a remporté un vif succès et nous n'avons pu répondre à toutes les inscriptions de dernières minutes.

Concernant la Vogue, le Comité des Fêtes a su faire face aux aléas climatiques en louant un barnum et en proposant un bal avec orchestre à l'intérieur de la Salle des Fêtes. La déambulation de la Péna dans les rues du village et le casse-croûte offert ont su donner un air de fête supplémentaire.

La retransmission des quarts de finale en Décembre et le bal qui s'en est suivi ont été très appréciés.

On prend date en 2023 en reconduisant :

- Le repas dansant avec DJ le 13 Juillet.
- La Vogue qui aura lieu le premier week-end de Septembre sur 3 jours, dans l'espoir de faire venir quelques forains. Le vendredi 1<sup>er</sup> Septembre, nous proposerons un bal dansant avec DJ. L'orchestre Song Family jouera le samedi soir pour accompagner le repas « godivogue ». Une buvette se tiendra pour ces deux soirées. La Péna animera une partie de la journée du samedi.

Le Président tient à remercier l'ensemble des membres qui renouvellent leur mandat à l'unanimité.

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité et ses partenaires pour leur implication dans la réussite de ces festivités.



## Repas à domicile

L'association Vieillir au Village et l'Amicale Laïque, de Puy-Saint-Martin, ont conclu un accord par lequel les repas chauds préparés par l'Amicale Laïque, peuvent être portés aux domiciles des demandeurs par Vieillir au Village, les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires et jours fériés.

Ces repas préparés par la cantine scolaire et destinés aux écoles de Puy et Roynac, sont établis pour préserver un bon équilibre nutritionnel.

Ils comportent :

- 1 hors d'œuvre
- 1 plat protéique (viande ou poisson)
- 1 plat de légumes
- 1 fromage
- 1 dessert
- 1 portion de pain

Vieillir au Village fonctionne avec des habitants bénévoles et ne limite pas ses livraisons aux personnes âgées et dépendantes seulement.

Si, pour des raisons diverses et variées, et quel que soit votre âge, vous ne cuisinez pas, vous pouvez faire appel à nos services qui vous livreront à midi, les jours de votre choix, un repas tout prêt et chaud.

En cas de besoin, pour les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et vacances, nous pouvons vous livrer des repas à réchauffer avec les mêmes caractéristiques et un potage en plus pour le soir.

Compte tenu du crédit d'impôt applicable à tous, un repas livré revient à moins de 9 €

Contactez directement Mme Anne GILES, notre coordinatrice, au 04 75 90 14 85 pour plus de précisions.



## Les projets de Puy-Saint-Martin Initiatives

Le printemps et l'été 2023 s'annoncent riches en projets pour Puy-Saint-Martin Initiatives.

A l'heure où ce numéro vous parviendra, les dernières touches seront en train d'être mises à l'organisation de la **Foire aux Fleurs** du dimanche 16 Avril 2023.

Plus de 50 exposants ont souhaité nous rejoindre cette année, qui proposeront un large choix de plantes, fleurs et autres articles liés à la nature et au jardin. Vous y retrouverez les animations habituelles, tombola fleurie installée désormais sur le kiosque municipal, chasse aux bonbons (avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes) buvette et coin restauration, mais également une mini-ferme pédagogique ainsi qu'une structure gonflable surveillée pour les enfants.

La partie artistique n'est pas oubliée et sera représentée par une exposition sur le thème de la nature, sous la forme des dessins et peintures de plusieurs artistes.

Après « Les Cyclades » de Marc Fitoussi que vous avez pu voir le mardi 28 Mars, le **Cinéma Itinérant** proposera la programmation suivante :

- « Asterix et Obélix : l'empire du milieu » de Guillaume Canet, le mardi 25 avril à 20h30.
- « Interdit aux chiens et aux italiens » de Alain Ughetto, le mardi 30 mai à 20h30

Le **Festival de Violoncelle** Adèle Clément annoncé dans les précédents numéros devient une réalité.

Les dates des samedi 12 et dimanche 13 Août 2023 ont été retenues pour cet événement musical important, qui aura lieu dans le parc Adèle Clément.

Cette première édition sera parrainée par la célèbre violoncelliste Astrig Siranossian qui nous fera l'honneur de sa présence musicale.

Nous pourrons apprécier la virtuosité de cette interprète de niveau international, que ce soit à travers l'interprétation d'oeuvres du grand répertoire ou bien de productions plus intimes, liées à ses origines arméniennes.

Elle sera accompagnée par l'Octuor Cello 8, formation de huit violoncellistes, dirigée par Raphaël Pidoux (violoncelliste du trio Wanderer) dont la programmation musicale sera de nature à enchanter toutes les oreilles, ainsi que les amateurs les plus avertis.

Un programme détaillé ainsi que les horaires vous seront transmis dans les prochains numéros.

Au moment de la parution de ce numéro, le prix des places serait de 19 € la journée et de 35€ pour les 2 jours de concert, sous réserve de légers ajustements.

L'inauguration de la sculpture du violoncelle muet d'Adèle Clément sera au programme de cette manifestation.

En dernier lieu, les études de la rénovation des panneaux du Parcours Adèle Clément se poursuivent, en partenariat avec Archives et Patrimoine et avec le soutien actif de la municipalité et du Conseil Départemental

## Atelier Musical des Concerts de Poche

Parents et enfants avaient rendez-vous à la Médiathèque le 14 mars 2023 pour s'initier à la création d'un conte musical avec Apolline LAFAIT, violoncelliste, Sophie COURTOIS, comédienne et une animatrice du concert de poche.

Il y a été question de montgolfière avec un écureuil au pouvoir magique et une femme préhistorique... accompagnée d'un violoncelle.

C'est avec imagination et plaisir que ce conte musical a été créé et joué avec l'ensemble des participants.





Écoles de Puy-Saint-Martin & Roynac

Chers parents, familles, grands-parents,

La fin d'année approche, et les bénévoles des Minots de Chevière s'activent à préparer une belle fête de fin d'année qui aura lieu le vendredi 30 juin au parc de Puy-Saint-Martin.

À cette occasion, une fin d'après-midi autour du jeu sera proposée aux élèves par les périscolaires, suivi de leur spectacle préparé avec les enseignants, et d'une soirée animée organisée par l'association.

Les Minots de Chevière, association de parents d'élèves du RPI Puy-Saint-Martin Roynac, a financé plusieurs projets depuis ce début d'année scolaire 2022-2023.

● Roynac :

- Sortie scolaire pédagogique à Montélimar, septembre 2022 : 300€
- Animation de Noël : 75€
- Escrime, 2<sup>ème</sup> trimestre : 300€
- Voyage scolaire à Lus-la-Croix-Haute, mai 2023 : 3000€ (70€ par enfant)
  - Financement total : 3675€
  - Soit environ 86€ par élève

● Puy-Saint-Martin :

- Animation Danse Contemporaine, décembre 2022 : 300€
- Animation de Noël : 75€
- Animation Kappla, janvier 2023 : 300€
- Escrime, 3<sup>ème</sup> trimestre : 300€
- Sortie Scolaire de fin d'année, juin 2023 : 1700€
  - Financement total : 2675€
  - Soit environ 77€ par enfant

Les membres actuels du bureau de l'association ont fait part aux équipes pédagogiques et mairies de leur volonté de démissionner la rentrée prochaine, lors du dernier conseil des écoles.

Les enseignants ont eu à cœur de rappeler que certaines animations et projets ne pourraient voir le jour sans la participation des Minots de Chevière.

Si vous souhaitez que l'association continue, n'hésitez pas à en parler avec d'autres parents, familles, grands-parents, afin de créer un nouveau bureau.

Si vous souhaitez dès à présent devenir bénévole au sein de l'association, contactez-nous, nous serons ravis de vous accueillir pour mettre en place la Fête des écoles.

Nous vous remercions pour vos participations aux actions proposées au cours des dernières années scolaires.

À bientôt.

L'équipe des Minots de Chevière.

## Nathalie, artisan d'art

Par Claude Costechareyre

Que de belles rencontres, entre le peintre Philippe Tillard, la sculptrice et peintre Natalie Croiset et aujourd'hui Nathalie Groeneweg, tourneuse sur bois.

De sa famille d'origine hollandaise, agriculteurs, protestants, elle garde le sens de l'effort, la rigueur du travail bien fait et ce rapport à la terre nourricière. « Être en travaillant ! Quand on ne travaille pas, qui on est ? ».

Même si aujourd'hui elle a appris à lâcher prise, s'ouvrir à d'autres choses (la musique, la nature, les oiseaux, l'art), elle se nourrit de ce plaisir de travailler qui mêle l'expérience, la connaissance et la création. Un long cheminement qui l'a construite lentement.

Tout est affaire de rencontres : d'abord un pasteur qui lui apprend la guitare. C'est là que se crée le lien intime avec l'instrument ; l'expérience d'un lycée général où elle découvre d'autres mondes, d'autres gens ; puis, à l'occasion d'une exposition d'instruments de musique, elle s'inscrit à un stage de lutherie pour apprendre à fabriquer des instruments. « Je trouvais fantastique de partir de planches et d'en faire un instrument qui joue, qui vibre, et dont je pouvais jouer. C'est ça qui me plaît », dit-elle à ses parents. « Passe ton bac d'abord ! ». Ce qu'elle fait, pour ensuite partir en Angleterre dans une école de fabrication de guitares classiques. Trois ans plus tard, retour en France, direction Crest, et rencontres avec ceux qui resteront à jamais ses mentors : Hugo Cuvilliez, le luthier, créateur de guitares d'exception, et Eric Fouilhé, le fondateur de Bois d'Harmonie. C'est lui qui va l'inciter à découvrir le tournage sur bois auprès de Jean-François Escoulen, « l'un des meilleurs tourneurs mondiaux », installé à Puy-Saint-Martin, là où elle travaille désormais. En 2012, il crée l'École Escoulen - Centre de formation dédié au tournage sur bois où Nathalie suit une formation longue et où elle devient peu de temps après formatrice. Aujourd'hui, elle partage son temps, entre la création avec les lampes, les sculptures, les bijoux, les nichoirs, son activité de formatrice à l'école Escoulen, son travail de lutherie et la musique.

« Pour moi, tout cela n'est qu'une histoire de rencontres et de disponibilité. Je savais intuitivement, que les personnes que je rencontrais m'amèneraient plus loin que ce que je me sentais capable d'être et de faire, et cela au moment opportun. On se découvre au fur et à mesure que l'on avance, on se détache de ce que l'on a appris pour trouver sa propre identité de créateur, son propre geste artistique. Ce qui me comble, c'est ce lien qui m'unit à la



matière. C'est elle qui donne du sens à la forme et non l'inverse. Deux mêmes objets trouvent leur style dans les caractéristiques du bois, sa teinte, son essence, son veinage, tout ce qui le constitue. Il y a un rapport étroit entre la matière, le geste et l'outil ». Il lui arrive de devoir confectionner un outil particulier pour aborder la matière telle qu'elle doit l'être. « Il y a une forme d'échange, de dialogue avec le bois qui réagit, se laisse faire ou résiste si je ne le respecte pas, si je n'ai pas le bon geste, le bon outil, la bonne intention ». Une matière qu'elle puise dans des bois qui sont tombés, mais qui vont continuer d'exister et ne pas finir en bois de chauffage. « Ne prélever que ce qui permettra de donner vie à autre chose, laisser la place à d'autres arbres pour se développer. Le cycle de la nature, quoi ! je n'ai pas l'impression de tuer un arbre, mais de lui proposer une autre vie ».

Son métier, sa passion c'est l'artisanat d'Art : une alchimie entre les exigences du travail de l'artisan, ce rapport si essentiel à la matière et la création artistique, entre « le tour de main » et l'imaginaire. Nathalie est reconnue, célébrée aussi, un peu, mais avec humilité. C'est ce qui l'a conduite sur les routes du monde, du Népal, aux Etats-Unis, de l'Islande à l'Espagne, et tout cela pour partager, transmettre. C'est peut-être ce qu'elle aime le plus.



## « Auprès de mon arbre »

Par Irène MAURIN

Claire et Dominique FLAMME tiennent un magasin à Puy-Saint-Martin où on trouve tout ce qui est nécessaire au tournage sur bois. Cette boutique est ouverte depuis 2009. Même si le lieu est bien achalandé, les ventes se font principalement par internet, puisque la clientèle vient d'un peu partout en France. Malgré tout, quelques clients viennent sur place.

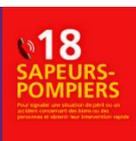
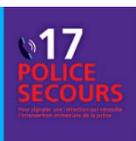
On y trouve des tours à bois, des outils de tournage, des produits de finition et de quoi affûter les outils des tourneurs.

Il existe très peu de magasins de ce type en France : 2 en région parisienne, 1 dans le département de la Loire, et 1 dans l'Hérault. Alors, Claire et Dominique sont satisfaits de leur activité.

Bonne poursuite à eux dans leur activité professionnelle !



<b>Mairie de Puy-Saint-Martin</b>	1 place de la Mairie Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 / <a href="mailto:accueil@puysaintmartin.fr">accueil@puysaintmartin.fr</a> 07 87 15 16 13 (pour urgences hors heures d'ouverture de la mairie) <b>Site internet de la commune :</b> <a href="https://puysaintmartin.fr/fr/">https://puysaintmartin.fr/fr/</a>
<b>Agence postale communale</b>	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72 Levée du courrier : Lundi au vendredi : 12h00 Samedi : 11h30
<b>Médiathèque Municipale</b>	Maison des Lettres Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00* Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00 Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires	Tél. 04 75 90 28 08 / <a href="mailto:bibliopuy@gmail.com">bibliopuy@gmail.com</a>
<b>Ecole</b>	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
<b>CCAS permanence</b>	Sur rendez-vous à la mairie	04 75 90 16 70 / <a href="mailto:irene.maurin@puysaintmartin.fr">irene.maurin@puysaintmartin.fr</a>
<b>Amicale laïque Puy-Saint-Martin</b>	8, Rue du 11 Novembre 1918	Tél. 06 72 00 58 95 ou 04 75 90 28 84 <a href="mailto:amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr">amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr</a>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin.	Tél. 06 82 94 11 93 <a href="mailto:andrea.borel@montelimar-agglo.fr">andrea.borel@montelimar-agglo.fr</a>
<b>Assistant(e) social(e)</b>	33 avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
<b>Conciliateur de Justice</b>	Mardi après-midi à Puy-Saint- Martin sur RV (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 <a href="mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr">didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr</a>
<b>Cabinet d'infirmiers</b>	7 rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
<b>Ostéopathe</b>	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
<b>Kinésithérapeute</b>	Grégoire Cottin 100 Chemin de St Jean	Tél. 04 75 01 73 38
<b>Psychologue</b>	Anne Chimchirian 6, Grande Rue	Tél. 06 20 12 63 39 / <a href="mailto:anne.chimchirian@gmail.com">anne.chimchirian@gmail.com</a>
<b>Hypnothérapeute</b>	Cécile Bayard 11 rue des Rédis	Tél. 06 74 34 54 75
<b>Pharmacie Centrale de la Valdaine</b>	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 <a href="https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/">https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/</a>
<b>Brigade de Gendarmerie</b>	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 <a href="mailto:cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr">cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>
<b>Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine</b>	1940 av de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur- Roubion	Tél. 04 75 91 89 82



Date	Heure	Titre	Organisateur	Lieu
Dim 16 Avril	-	Foire aux fleurs	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
Jeu 27 Avril	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des Fêtes
Ven 21 Avril		Théâtre « Une nuit particulière »	Commune	Salle des Fêtes
Mar 25 Avril	20h30	Cinéma	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
Ven 28 Avril		Concert caritatif		Salle des Fêtes
Ven 5 Mai	9h00	Concertation Parc Adèle Clément	Commune	Salle des Fêtes
Sam 6 Mai	20h00	Soirée jeux	Puy Média	Médiathèque
Lun 8 Mai	-	Cérémonie commémorative de l'Armistice	Commune	Monument aux morts
Sam 20 Mai	16h00	Soirée Occitane	TILP	Salle des Fêtes
Jeu 25 Mai	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des Fêtes
Mar 30 Mai	20h30	Cinéma	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
Sam 3 Juin	-	Bœuf de Puy	Commune	Salle des Fêtes
Sam 3 Juin	20h00	Soirée jeux	Puy Média	Médiathèque
Dim 4 Juin	-	Paëlla	FNACA	Salle des Fêtes
Mar 6 Juin	20h30	Cinéma	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
Mer 14 Juin		Kamicyclette	Puy Média	Parc Adèle Clément
Jeudi 15 Juin	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des Fêtes
Sam 24 Juin		Concert Ecole de Musique	Commune	Salle des Fêtes
Lun 26 Juin	18h00	Marché estival	PSM Initiatives	Champ de Mars
Mar 27 Juin	20h30	Cinéma	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
Ven 30 Juin		Fête des écoles	Minots de Chevière	Ecole de Puy
Sam 1 <sup>er</sup> Juillet	20h00	Soirée jeux	Puy Média	Médiathèque
Lun 3 Juillet	18h00	Marché estival	PSM Initiatives	Champ de Mars
Ven 7 Juillet	19h00	Jazz au Village	Puy Média	Parc Adèle Clément
9-14 Juillet		Semaine Cyclo	Club Cyclo	Salle des Fêtes
Lun 10 Juillet	18h00	Marché estival	PSM Initiatives	Champ de Mars
Mer 12 Juillet	9h00	Ludobus	Montélimar Agglo	Parc Adèle Clément
Jeu 13 Juillet		Repas dansant	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
Lun 17 Juillet	18h00	Marché estival	PSM Initiatives	Champ de Mars
Jeu 20 Juillet	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des Fêtes
Jeu 20 Juillet		Cinéma de plein air	PSM Initiatives	Parc Adèle Clément